

DROIT D'ACCÈS À L'INFORMATION

BILAN¹ DES ACTIONS RÉALISÉES Avril 2019 – Mars 2021

¹ : Ce bilan est publié à titre indicatif. Les données y figurant sont à considérer à titre d'information.

Préambule

En application de la réglementation en vigueur régissant le droit de l'accès à l'information, l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications (ANRT) a adopté, en mars 2019, deux décisions :

- la Décision n°ANRT/DG/06/2019² du 18 mars 2019 portant nomination des membres chargés de la réception et du traitement des demandes d'information ;
- la Décision n°ANRT/DG/NS/II/68/2019³ du 18 mars 2019 portant création d'une cellule interne chargée du Droit d'Accès à l'Information.

1. OPÉRATIONNALISATION DU PROCESSUS

Dans le cadre de ses attributions, la cellule interne DAI mise en place a entrepris les actions suivantes :

- Mise à jour du recueil des informations existantes à l'ANRT (Siège et INPT).
- Élaboration de l'inventaire global, catégorisation et classification des informations à la disposition de l'ANRT et la mise à jour du recueil des actifs informationnels de l'ANRT.
- Conception du questionnaire de collecte des informations produites et traitées par l'ANRT.
- Conception du processus de diffusion, auprès des entités de l'Agence, des questionnaires de collecte de l'information pour chaque actif informationnel et leur traitement et consolidation.
- Élaboration et dépôt de l'autorisation des traitements des données personnelles des demandeurs d'informations, auprès de la CNDP, accompagnée de la clause d'information de consentement et de respect des droits d'accès à l'information.
- Élaboration des actes régissant les modalités d'exercice des personnes en charge de l'information ainsi que les instructions à respecter (Procédures internes).
- Formation des personnes chargées du DAI.
- Élaboration du formulaire de demande d'information à mettre sur le site Web de l'ANRT comportant les mentions légales.

² : décision interne et non rendue publique.

³ : disponible sur le site web de l'ANRT.

2. TRAITEMENT DES DEMANDES D'ACCÈS À L'INFORMATION

À ce jour, l'ANRT a reçu et traité, via la plateforme Chafafiya ou directement, huit demandes d'accès à l'information. Elles sont récapitulées dans le tableau suivant :

Période de la demande	Objet de la demande	Délai de réponse de l'ANRT
Mars 2020	Noms des personnes chargées de l'accès à l'information au sein de l'ANRT.	3 semaines
Mars 2020	Possibilité pour les auto-entrepreneurs de devenir fournisseurs de services à valeur ajoutée.	3 semaines
Novembre 2020	Modalités d'importation d'articles électroniques.	Le jour même
Janvier 2021	Publication des données de l'observatoire du secteur des télécommunications.	2 semaines
Janvier 2021	Délai d'obtention d'un agrément pour l'importation et la mise en vente d'un modèle de smartphone.	1 jour
Janvier 2021	Modalités pour avoir un numéro surtaxé pour l'organisation d'une tombola.	1 jour
Février 2021	Demande d'une autorisation de l'ANRT pour l'importation d'un smartphone.	Le jour même

Deux demandes ne relèvent pas de la DAI. Elles ont été adressées par le demandeur au courriel⁴ mis en place, à cet effet, par l'ANRT. Bien qu'elles soient hors périmètre de la DAI, elles ont été aiguillées vers les entités concernées et traitées en conséquence.

3. PUBLICATION PROACTIVE DES DONNÉES

L'ANRT met régulièrement, sur son site web, plusieurs informations et données. Ces informations sont élaborées et mises à jour à l'issue de chaque évènement (cf. listes jointes en annexe).

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

⁴ : Par le biais de courriels adressés à acces-donnees@anrt.ma.

ANNEXE : **LISTE DES INFORMATIONS PROACTIVES DE L'ANRT (SIÈGE ET INPT)**

1. INFORMATIONS PROACTIVES DISPONIBLES SUR LE SITE WEB DE L'ANRT :

- Informations à propos de l'organisation de l'ANRT et de ses instances
- Lancement des appels d'offres et leurs résultats
- Appels à candidatures (recrutement, postes de responsabilité)
- Réglementation du secteur des télécommunications
- Acteurs du marché des télécommunications
- Observatoires du secteur
- Enquête de collecte des indicateurs TIC
- Procédures et informations relatives :
 - à la gestion des ressources
 - au service universel
 - à l'agrément des équipements
 - aux navires et aéronefs
 - aux autorisations des réseaux indépendants filaires
 - aux examens de certification radio
 - aux services à valeur ajoutée
 - à l'attribution des noms de domaine .ma
- Publications de l'ANRT.

2. INFORMATIONS PROACTIVES DISPONIBLES SUR LE SITE WEB DE L'INPT :

- Informations à propos de l'organisation de l'INPT et de ses instances
- Conditions d'admission à l'INPT
- Informations relatives aux cycles de formation :
 - Cycle Ingénieur
 - Ecole doctorale
 - Formation continue
 - CEIT
- Partenariats INPT / Entreprises
- Équipes de recherche
- Partenariats de recherche
- Publications.

*_**_**_**_**_**_**_*